

LE CHEMINEMENT DES PAPIERS ET DES EMBALLAGES RECYCLABLES

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zér
GASPILLAGE

INFOS
#7

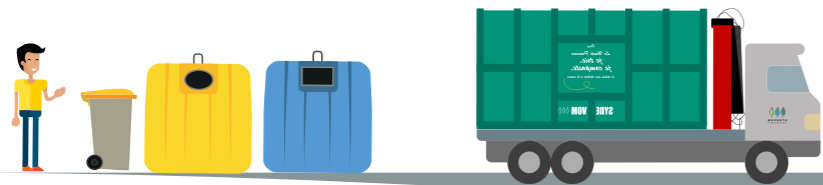
TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET
zér
GASPILLAGE

Avril 2019

facebook



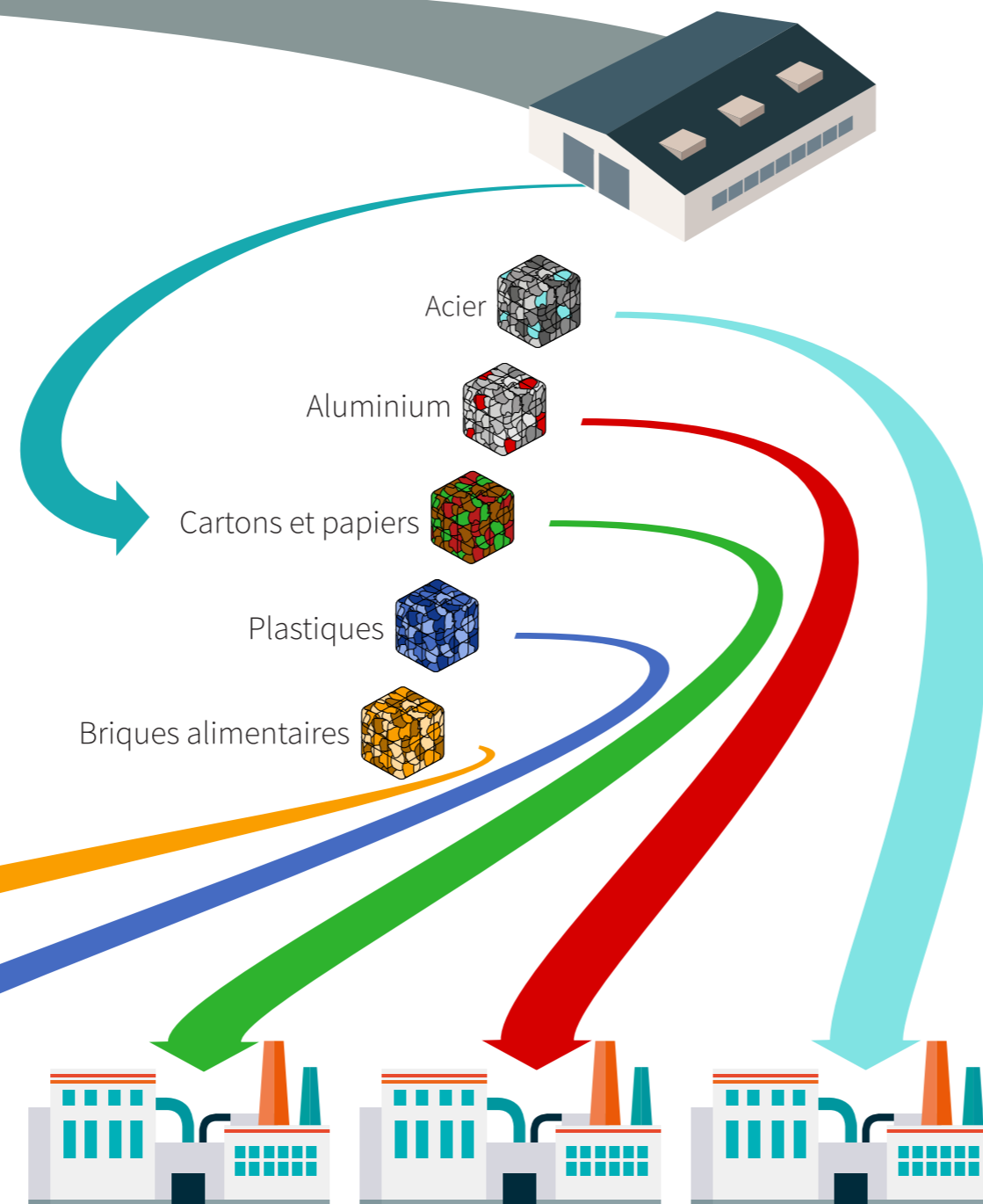
Rejoignez-nous !



Dans les Alpes de Haute-Provence, les emballages et les papiers collectés dans les conteneurs dédiés vont au centre de tri de Manosque (géré par Véolia). Ils y sont séparés en fonction de leur matière. Après plusieurs étapes les déchets recyclables sont compressés en balles puis envoyés dans les filières de recyclage.

Des agents vérifient le travail des machines et sont amenés à trier manuellement certains déchets.

Pensez à eux : **NE METTEZ AUCUN OBJET COUPANT, PIQUANT, TRANCHANT NI SUBSTANCE DANGEREUSE DANS LES CONTENEURS DE TRI!**



- Porcari Luca (Italie)
- Centre de sur-tri Mende (48)
- Saint Vallier (26)
- Espagne
- Fos sur Mer (13)

LE MOT DU PRÉSIDENT



Depuis le premier avril, tous les emballages se trient et se déposent dans les conteneurs jaunes. Cette évolution, appelée "extension des consignes de tri" va considérablement simplifier votre geste de tri. La marge de progression du tri sélectif est importante : aujourd'hui, 30% des déchets mis à la poubelle pourraient être triés soit environ 11 100 tonnes ! A terme, nous espérons voir doubler la quantité de déchets triés. Plus de déchets triés c'est moins de déchets enfouis !

Pour vous accompagner dans ces nouveaux gestes, vos collectivités, par l'intermédiaire du SYDEVOM, ont développé des outils de communication : Mémotri, guides du tri, autocollants, sacs de pré-collecte, spot TV et radio...

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il se trie. On compte sur vous !

Gérard PAUL
Président du Syndicat Mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères des Alpes de Haute-Provence

LE TRI SE SIMPLIFIE À PARTIR DU PREMIER AVRIL !

LE TRI : DES EFFORTS PARTAGÉS

Avec l'extension des consignes de tri, il n'y a plus d'hésitation

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUTEILLES, BIDONS, FLACONS



CARTONS, CARTONNETTES



PAPIERS, PROSPECTUS



*Conteneur bleu ou jaune selon votre commune



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



Le centre de tri de Manosque s'est modernisé pour accueillir les nouveaux plastiques

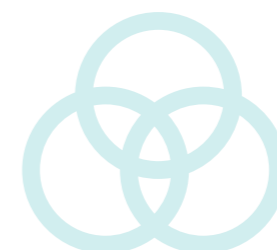
Retrouvez l'ensemble des consignes de tri sur sydevom04.fr



Les consommateurs :
Tri et réduction des déchets.



Les industriels :
Éco-conception de leurs emballages pour une meilleure "recyclabilité".



Les collectivités :
Aménagement des "points tri" et organisation de la collecte.

Plus d'infos sur le tri, le compostage et la réduction des déchets sur www.sydevom04.fr ou au 04 92 36 08 52